L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 29 JANVIER 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Denis,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 29 JANVIER 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Salubrité publique. — Le meeting de ce soir.

Nous avons, bien des fois, depuis un an, traité la question si importante, si vitale, de la salubrité publique mise, à la Nouvelle-Orléans, en danger, par l'état lamentable de nos rues. En agissant ainsi, nous obéissions au cri de la conscience ; nous savions, que nous remplissions un grand devoir ; nous avions la conviction de l'urgence des mesures que nous demandions. Nous n'avons pas été les seuls, du reste, à appeler l'attention des autorités et des personnalités influentes de la communauté, sur ce sujet : toute la Presse en a fait autant que nous, revenant sans cesse à la charge, avec une ardeur, une opiniâtreté, qui lui font beaucoup d'honneur, et dont le public ne lui tient pas toujours assez compte.

Eh bien, si persistantes, si fatigantes, si l'on veut, qu'aient pu être nos prières, nos objurgations, nous n'hésitons pas à les reproduire, avec plus de chaleur que jamais, en face de la manifestation qui a lieu, ce soir, au hall de la Chambre de Commerce. Personne n'ignore que si la ville entière souffre des négligences, forcées ou non, de l'édilité publique; le quartier français en est particulièrement victime. C'est une triste vérité reconnue par tous, proclamée même par la Presse de langue anglaise, l'outre-Canal.

Il est donc bon que la population des deuxième et troisième districts soit représentée, d'une manière imposante, à cette réunion.

Comme le dit fort bien la Chambre de Commerce, dans son avis de convocation, il s'agit de s'entendre avec les autorités de la Ville, le Bureau de Santé et l'Association Sanitaire-Auxiliaire, pour prendre des mesures aussi prompte qu'efficaces, non seulement pour nettoyer la ville, et la débarrasser, demain et après-demain, des ordures, des résidus qui la déshonorent et vicient l'air que nous respirons, mais pour la maintenir, désormais, constamment et d'une façon définitive, dans du état de propreté qui assure la santé de nos familles et ne nous fasse plus rougir devant les étrangers qui viennent nous visiter.

Ou le veut—il ne s'agit plus de faire un effort momentané, comme celui de l'an passé—effort très louable, mais bien fugitif, qui ne s'est pas renouvelé depuis. On veut inaugurer un système durable, permanent, de nettoyage, de curage et d'épuration—système d'une application aussi prompte que d'une efficacité parfaite.

Plus de ces feux de paille qui ne nous éclairent, un instant, que pour nous faire retomber, presque aussitôt après, dans une obscurité plus profonde qu'auparavant ; plus de ces coups de collier qui semblent des manifestations d'une énergie peu commune, et après lesquels nous nous affaissons sur nous-mêmes, foudroyés, éreintés, comme si nous avions sur le corps toute une vie d'un service au-dessus des forces humaines.

Là est précisément le mal dont nous souffrons et dont notre ville se mourrait, si nous n'y apportions un prompt remède. Moins de zèle momentané, et plus de persistance dans la poursuite du but que nous voulons atteindre. C'est le secret des négligences dont se sont rendues, impunément, coupables, presque toutes les administrations qui se sont succédé depuis près d'un demi-siècle. Quand une protestation générale se faisait entendre, elles y cédaient ou faisaient mine d'y céder, bien décidées à ne rien faire, pourvu qu'elles sussent que la désorganisation du jour n'aurait pas de lendemain, et qu'elles pourraient, sans danger, reprendre leur train de vie habituelle, et continuer leur système, bien arrêté, d'inaction ou de malversations.

Il en faut finir, une fois pour toutes, avec cet état de choses qui nous conduirait à l'abîme, si nous n'y mettons bon ordre.

Il y a péril en la demeure ; la salubrité de la ville n'a jamais couru si grand danger ; tout le monde en convient, tout le monde le proclame. Nos chaussées n'ont jamais été si sales, si encombrées d'ordures, de détritus provenant des maisons particulières. Il n'est pas jusqu'aux généreux efforts faits par l'Association Sanitaire Auxiliaire, qui ne se retournent contre le but qu'elles poursuivent. Les ruisseaux sont tellement chargés de boue, de matières en décompositions, que les eaux jetées à flots, par ses pompes, dans nos rues, n'y peuvent plus circuler; elles y restent à l'état stagnant, et, pour peu que le soleil darde ses rayons sur ces mares produites par nos coupables négligences, il s'en dégage des miasmes qui, tôt ou tard, engendreront des maladies infectieuses.

Ce qui aggrave le danger, ce qui soulève au comble de moment tant d'anxiété, tant d'alarmes, c'est l'absence complète d'hiver. Il y a là une terrible menace pour les premiers jours de chaleurs printanières. C'est cette situation exceptionnelle, presque sans précédent dans l'histoire de la Nouvelle Orléans, qui a provoqué la démonstration dont nous sommes les témoins et à laquelle la Presse a prêté une si louable part. Le mouvement est tel, qu'il n'y a pas moyen d'y résister. Il se fera quelque chose, incontestablement; personne n'en doute, ni nous, ni d'autres.

Nous sommes à la veille des fêtes du Carnaval; il va nous arriver une foule d'étrangers ; nous nous sentons animés d'une belle ardeur. Ne fait-ce que par pudeur, nous sommes forcés d'offrir aux visiteurs qui vont parcourir notre métropole, des rues un peu présentables. Les règles les plus élémentaires de l'hospitalité nous y obligent, mais ce n'est pas la question ; ce qui nous inquiète, c'est de savoir si nous nous bornerons à reprendre ce que nous avons déjà fait, l'an dernier; si nous adopterons un système permanent de curage et de nettoyage. C'est le véritable problème que nous avons à résoudre et que l'on va discuter, ce soir, au meeting de la Chambre de Commerce. Nous adjurons, encore une fois, les habitants du district français; nous les prions d'assister à cette réunion, qui peut exercer une influence bienfaisante sur l'avenir de leur quartier, qui est le plus négligé de tous.

La salubrité de la ville est en danger ; il faut que, toutes affaires cessantes, on s'occupe de nous l'assurer. C'est le souhait de tous les derniers, parce que c'est le premier de tous les besoins. La santé de nos familles, d'abord ; le reste viendra après, s'il plaît à Dieu.

Le "Preston Hed-Ake"

Vous guérit pendant que vous attendez. Il agit prompt et sans danger dans tous cas. Il ne contient pas de morphine, d'antipyrine, de chloral, de cocaïne ni aucune substance dangereuse.

Il n'y a aucune substance même en irritante dans Fertrait du "Acid Iron Tonic," un opiacé pour tous les désordres du foie. Une petite dose est facile à absorber ; le mélange n'est pas désagréable au palate.

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 25 janvier :

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION :

Depuis notre dernière lettre, nous avons eu, presque continuellement du beau temps. Nos cultivateurs toujours à l'affût des bonnes occasions, ont profité de celle-là, pour planter le plus vite possible. On peut dire, qu'à quelques exceptions près, on a fini d'ensemencer, dans toute la paroisse Ascension. S'il plaît à la Providence de nous donner un temps favorable, nous aurons, certainement, une magnifique récolte. Toutes les énergies des planteurs, de leurs tenanciers et directeurs de travaux, sont concentrées sur le plant d'automne, auteur duquel on retourne la terre, avec soin, et sur le labour qui prépare le sol à recevoir la semence du printemps.

Jusqu'à mercredi dernier, nous avons pu croire que nous en avions fini avec l'hiver, mais il nous est venu un vent du nord qui nous a donné un peu de glace et une forte gelée blanche, deux matinées de suite. Le thermomètre est tombé à 30 ou 32 degrés; il n'avait pas été si bas depuis le 2 décembre 1889. On a craint, au premier moment, que cette gelée n'ait fait beaucoup de mal à la canne ; il n'en a, heureusement, rien été. Les feuilles seulement ont été un peu défrites. S'il ne nous arrive pas d'autres froids plus vifs, nous pouvons être assurés, d'avance, d'une bonne moisson.

Sous les auspices de MM. McCall frères, on vient de faire, avec un soin minutieux, le recensement sur Evan Hall.

Voici le rappert officiel du commissaire :

Blancs, mâles, natifs et autres	128	
Blanches, natives et autres	127	255
Blancs, Italiens	34	
Blanches, Italiennes	16	50
Population blanche, total		305
Couleur, hommes	85	
Couleur, femmes	86	
Total		171
La population travailleuse ou productive se décompose ainsi :		
Valides :		
Blancs, natifs et autres	75	
Blanches, natives et autres	58	
Total	133	
Italiens	25	
Italiennes	12	
Total	37	
Couleur, hommes	67	
Couleur, femmes	62	
Total		129

Total de la population travailleuse et valide, 299.

Illetrés—blancs, (deux sexes) 229 ; couleur (deux sexes) 157.

Excédant de la population blanche sur celle de couleur, 78 pour cent.

Illettrés dans la population blanche, 75 pour cent.

Illettrés dans la population de couleur, 91,8 pour cent.

Illettrés dans la population totale, 81,1 pour cent.

La maison d'école de Evan Hall est à peu près finie. On l'ouvrira probablement, lundi prochain, 27. L'école est gratis ; tous les enfants de 7 à 15 ans y seront admis. Les classes pour blancs et pour enfants de couleur se feront à des heures différentes.

On compte 49 enfants blancs et 30 enfants de couleur. Si la population de cette habitation veut profiter des avantages que lui procurent MM. McCall, il ne s'y trouvera bientôt plus un seul illettré. Il est à souhaiter que, dans les autres paroisses de l'Etat, on suive cet excellent exemple.

—LETTRE DE LA PAROISSE STE MARIE :

Le plant d'automne était entièrement levé; le tout, semence et souches, présentait un aspect étonnant, pour le mois de janvier ; tous les champs étaient du plus beau vert—quand sont arrivées les gelées du 15 et du 16 courant. Le mercure est tombé au 30me degré Fahrenheit. Tout a été tué jusqu'au niveau du sol ; la verdure a disparu. On ne croit pas, cependant, que la récolte en soit affectée ; on regarde, au contraire, cette gelée comme un bienfait, car, depuis, il y a eu une pousse nouvelle, plus forte, plus vivace, d'au moins deux pouces de hauteur et elle est beaucoup plus régulière que la première.

L'ensemencement de la canne n'est pas encore terminé; le semeuse est en bon état, et l'on aura, cette année, plus de plant qu'à l'ordinaire.

Dans la paroisse Ste-Marie, l'accroissement sera, cette année, de 400 acres. M. W. W. Johnson en aura 200 acres nouveaux.

Sur Anastasie, MM O'Neill et Moore en auront également 200, là où l'on ne semait même pas de riz.

MM. John Calder et Cie. ont fait entre 850,000 et 900,000 livres de sucre, sur Alice.

La raffinerie Calder et Creevy a fait 4,000,000 de livres, cette saison.

MM. McLaury, Underwood et Short ont vendu leur propriété, sur la rive droite du Tèche, en lots de 150 à 300 acres, $20 l'acre. L'exemple donné par l'hon. T. J. Foster, qui a vendu sa terre du Bayou Salé, en lots de différentes grandeurs, suivant les ressources des acheteurs, semble devoir être suivi par les autres propriétaires de la paroisse.

MM. Moore, Purdy et Gilchrist, autrefois habitant le Michigan, ont loué trois acres, sur le Bayou Boeuf, dans les limites de Morgan City, en vue d'y établir une vaste scierie et une fabrique de barriques. Il faut remercier ces messieurs d'ajouter une nouvelle industrie à notre localité.

La Cour de District, qui est en session maintenant, à Franklin, juge l'affaire de la succession de Pierre Cerf. Les réclamants sont les Maillard, d'Europe, et les défendeurs les Maillard d'Amérique. L'affaire dure déjà, depuis plus d'une semaine et n'est pas près de finir. Il aflin faire venir des sténographes de la Nouvelle-Orléans.

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE :

Je vous parlais, dans ma dernière correspondance, de la douceur de l'atmosphère. La gelée qui vient d'avoir lieu, a fait presque mentir le proverbe que je citais, à propos des pécaniers. Bien qu'ils aient bourgeonné, nous avons eu une légère gelée. Il faut convenir aussi que la saison actuelle est tout-à-fait exceptionnelle. Les pommes de terre qui avaient levé, sont tuées, mais la canne n'a été nullement affectée. C'est ce que m'affirment plusieurs planteurs expérimentés.

Il a plu, la semaine dernière, à torrents, mais l'ondée n'a pas duré ; le vent a tourné, très vite, au nord, de telle sorte que cette pluie, forte, mais trop courte, n'a fait presqu'aucun bien. Il est à espérer qu'il nous viendra, bientôt, un peu d'humidité pour rafraîchir la terre.

L'habitation McLeod, appartenant à MM. Silvère Bourg et au major Legarde. Ce dernier en reste le seul propriétaire, moyennant $16,000 versés à son associé.

La Compagnie Golden Ranch, Sugar, and Cattle (limitée), a été incorporée par acte dressé pardevant maître James Fabry, notaire, le 25, "limité" et signé par MM. J. W. Sheen, de Lafourche, et de J. F. et Ch. W. Sheen, du Kentucky. Le but est de cultiver la canne à sucre, le maïs, le riz et autres produits agricoles, de raffiner et de fabriquer, de développer, autant que possible, les ressources agricoles et manufacturières de l'Etat. Le capital est de $240,000, divisé en 400 actions de $100, chacune.

Le *Mississippi*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 25 janvier :

Décidément, la pluie a peur de tomber. En ce mois de janvier, où, d'ordinaire, elle aimait à s'épancher, elle s'abstient presque complètement cette année. Deux ou trois fois cet a pensé qu'elle serait venue, mais le temps s'est nettoyé sans qu'il ait plu. Depuis avant-hier, le ciel est devenu sombre, l'atmosphère s'est empreinte d'humidité, la température s'est beaucoup abaissée, mais il ne paraît guère probable que nous aurons de la pluie. La plantation des cannes est retardée, car on n'ose confier le plant à la terre desséchée. La gelée de la semaine dernière n'a fait que peu de mal aux souches, si bien levées; sur certaines habitations, elles sont restées vertes.

Jusqu'ici, nous n'avons gâtre pu d'hiver, et lorsque le thermomètre baisse de quelques degrés, il semble prendre de remorder à une température printanière.

—Nous regrettons d'avoir à mentionner le mort d'Alphonse Entremont, âgé de 13 à 14 ans, fils de notre excellent ami M. Albert Entremont. Dimanche dernier, vers 3 heures de l'après-midi, Alphonse qui, de concert avec l'un de ses petits cousins et un noir nommé Crosby, avait passé quelques heures chassant, nous dit-on, regagnait sa demeure lorsqu'il arriva dans la savane de la propriété de son père. Là, se sentant fatigué, il s'étendit sur le sol, la tête appuyée sur sa main droite, et plaça son fusil entre ses jambes croisées,—l'embouchure du canon reposant sur sa poitrine! A peine était-il dans cette position, que ses deux compagnons virent l'arme partir et Alphonse Entremont se lever, faire deux ou trois pas, puis mourir ! On suppose que, par un mouvement involontaire, son pied ou son genou mit en mouvement la mauvaise gachette du fusil—ce qui détermina la détonation. Le coup, fai sant balle, a déchiré la poitrine du pauvre garçon en y établissant une ouverture mesurant environ cinq pouces de hauteur et un peu plus de quatre pouces de largeur. Le cœur, le poumon gauche et les vaisseaux sanguins étaient réduits en une sorte de bouillie par la violence du coup de feu. Le docteur Huard, mandé immédiatement, institua une enquête où ont été établis les faits douloureux que nous avons relatés. Les restes mortels du pauvre enfant ont été accompagnés au cimetière, le lendemain, par un grand nombre d'amis de la famille. Au père et à la mère de la jeune victime, nous adressons nos compliments de condoléance.

—Dimanche soir, est décédée, en cette paroisse, Mme Zénon Gervais Montz, âgée d'environ 22 ans et mère de trois enfants. Les restes de la défunte ont été transportés, le lendemain, à St-Elmo, Ala., où demeure la famille de Mme Montz.

L'*Interim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 25 janvier :

La température est des plus variables. Le chaud et le froid se succèdent dans la même journée. Ces transitions atmosphériques occasionnent des rhumes fréquents.

—Le fleuve a monté rapidement pendant la semaine. Les chercheurs de bois s'en réjouissent et font une provision abondante pour l'hiver.

—Mardi, à trois heures et demie de l'après-midi, a été célébré, à l'église St-Michel, le mariage de Mlle Céleste Donaldson à M. Pierre Babin.

—Le Rév. P. Descreux a annoncé, dimanche, en chaire, qu'il ferait, prochainement, le recensement de la paroisse, afin de faire connaissance avec ses paroissiens et de se rendre un compte exact de la population catholique de St-Michel.

Le Rév Père sera, certainement, partout, le bienvenu et nous ne doutons nullement que chacun se fasse un plaisir de lui fournir les renseignements qu'il désire.

—Un désastreux incendie a éclaté, mercredi soir, vers 11 heures, dans un bâtiment attenant à la maison de M. Romain Berthelotte. L'alarme fut donnée, et les habitants du voisinage se hâtèrent de porter secours, mais malgré leurs efforts, les flammes se communiquèrent bientôt à la demeure de M. Berthelotte, qui fut complètement détruite. On dit que les bâtisses n'étaient pas assurées, et que les pertes, qui sont très considérables, sont entièrement subies, par M. Berthelotte.

—Vendredi matin, est décédée, en cette paroisse, Mme Vve Louis Richard, à l'âge de 66 ans. Les funérailles ont eu lieu, ce matin, à 10 heures et demie, à l'église St Michel.

Décédé, jeudi, 23 janvier, à l'âge de 8 ans, un enfant de M. Théodore Huguet et d'Elisa Cloutre. Les funérailles ont eu lieu, vendredi matin, à l'église St-Michel.

Nous présentons nos compliments de condoléance aux familles.

—Les éruptions volcaniques, les cyclones, les tremblements de terre peuvent parfois offrir des spectacles curieux ; mais ils sont leurs pôles relatifs et cessent d'exciter l'admiration lorsqu'on est de même des remèdes violents que prennent les malades imprudents et chez lesquels le plus dangereux effet ne produisent. C'est pourquoi l'usage de certaine purgatifs devient fort heureusement de plus en plus rare. Le remède qui les remplace est le Hostetter Stomach Bitters. Il aide d'affaiblir les intestins. Il les fortifie ; au lieu d'agir nuisiblement sur l'autres organes, il en active, au régulariser le fonctionnement. Enfin cette préparation est excellente pour le foie et les reins ; elle guérit la malaria, la nervosité, les rhumatismes.

Le Fer, la Potasse, et les meilleurs attributs végétaux, font de la Salsepareille d'Ayer un remède sans égal pour le sang.

Pourquoi par une toux constante souffrir toutes les nuits quand 50 cts., suffisent à l'achat de Baume Pectoral de Marsden dont quelques doses soulagent et calment. En vente 50 cts., chez tous les pharmaciens.

Avez-vous des maux de tête ?

Le "Preston's Hed-Ake" les guérit en 15 minutes ; *mais il ne guérit aucun autre mal.*

Jeunes mères.—*La Grippe* fait surtout ses ravages chez les *enfants en bas âge* qui *souffrent des dents.* Quelques frictions sur les gencives avec le *Sirop Apaisant des Dentitions* du Dr DELABARRE constituent le préservatif le plus sûr.

L'ALLIANCE ALLEMANDE.—DÉSIR DE L'EMPEREUR GUILLAUME D'AMÉLIORER LES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE. — RÉTROCESSION DE LA LORRAINE A LA FRANCE ET NEUTRALISATION DE L'ALSACE. — La *Gazette de France* nous apporte les dépêches suivantes :

Berlin, 10 janvier.

Un organe semi officieux, les *Nouvelles politiques*, publient quelques lignes que je vous signale :

"Depuis quelque temps, on parle beaucoup de l'empereur Guillaume et de la France. Nous croyons qu'il y a beaucoup de vrai dans ces bruits.

" Ce qui paraît certain, c'est que l'empereur Guillaume a manifesté plusieurs fois l'intention et le désir d'améliorer les relations entre la France et l'Allemagne. Le jeune souverain a pensé que, n'ayant pris aucune part aux événements qui ont présidé à la reconstitution de l'empire d'Allemagne, il pourrait peut-être améliorer ces relations. Mais c'est surtout une affaire de temps."

Munich, 10 janvier.

Le bruit de la possibilité d'une alliance franco-allemande est diversement apprécié par la presse bavaroise.

Le *Fremdenblatt* dit que " ce projet d'alliance est une chimère, parce que jamais l'Allemagne n'abandonnera l'Alsace-Lorraine.

Le *Vaterland*, organe indépendant, croit à la possibilité de cette alliance, mais à une condition :

" Cette alliance serait saluée avec bonheur par les amis de la paix des deux pays voisins. Mais un acte préparatoire s'impose : c'est la question de l'Alsace-Lorraine résolue d'une façon satisfaisante pour les deux pays.

" Ainsi, que la Lorraine soit rendue à la France, puisque la Lorraine est exclusivement française. L'Alsace, qui est allemande d'origine, de langue et de mœurs, serait neutralisée. C'est là une solution. Il y en a d'autres. Mais ne doit-on pas chercher une solution pacifique, plutôt que de subir une guerre qui sera épouvantable et ruineuse, pour les vainqueurs et les vaincus ?"

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE, A PARIS ; NOUVEAU DÉTAIL CONCERNANT LES DERNIERS TRAVAUX ; L'ENORME CLOCHE. — Nous avons dit que la construction de l'église du Sacré-Cœur serait bientôt terminée ; voici un nouveau détail qui concerne les dernier travaux :

On a commencé, à Annecy, le moulage de l'énorme cloche—la Savoyarde—le futur bourdon qui sera placé dans le clocher.

La bénédiction de la première brique du moule a été faite, en grande solennité, par M. le chanoine Rivoire, délégué à cet effet par Mgr l'archevêque de Chambéry.

Jusqu'ici, on ne savait que l'énorme chêne dans lequel on doit tailler le mouton de la cloche—c'est-à-dire la pièce de bois qui sera placée dans son axe pour le tenir suspendue—a été offert à l'archevêque de Chambéry par M. le comte de Montbreu.

Le mouton de la "Savoyarde" aura quatre mètres de longueur et ne pèsera pas moins de sept mille kilos.

LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES SOURDS MUETS, A PARIS ; LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'AUGUSTIN GROSSELIN.—On se rappelle que, le dimanche 22 décembre, un groupe de sourd-muets s'étaient donné rendez-vous à l'église Saint-Roch pour déposer, en témoignage de reconnaissance, une couronne sur le tombeau de l'abbé de l'Epée, à l'occasion du centenaire de la mort de leur bienfaiteur.

Mus par un même sentiment, des sourds-muets se sont réunis, au cimetière Montparnasse, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort d'Augustin Grosselin, auteur d'une ingénieuse méthode qui permet aux sourds-muets d'acquérir l'instruction dans les écoles primaires, au milieu des entendants parlants.

M. Journault, sénateur de Seine-et-Oise, a dans une touchante allocution, retracé la vie de dévouement de cet homme de bien, qui a mis son bonheur et toute sa gloire à être utile aux petits et aux faibles.

M. Emile Grosselin, chef du service de sténographie à la Chambre des députés, a remercié les nombreux assistants de l'hommage rendu à son père, qui, au moment de sa mort, avait recommandé à sa famille réunie de continuer son œuvre d'affection aux sourds muets.

La famille n'a pas oublié cette recommandation. Grâce au zèle et au dévouement de M. Emile Grosselin, la méthode phonomimique, qui rend l'étude de la lecture si attrayante pour les jeunes enfants entendants, est très répandu dans les écoles primaires et maternelles.

Le sourd-muet tout jeune, placé au milieu des entendants, prend une part très active aux leçons, et peut ainsi terminer ses études primaires avec ses frères et sœurs, sans quitter sa famille.

A la sortie de l'école où, grâce aux leçons et au dévouement des instituteurs et au contact continuel avec des camarades entendants, souvent ses moniteurs, il aura acquis, avec l'instruction, l'usage de la parole ; il entrera, avec ces mêmes camarades, à l'atelier sourd-parlant, toujours sous la protection de la Société.

La Société fondée par Augustin Grosselin a son siège 14, quai de la Mégisserie, et son secrétariat 126, rue de l'Université, ouvert les lundis et jeudis matin, pour tous les renseignements relatifs à l'instruction des jeunes sourds-muets.

RUSSIE.—LES PRÉPARATIFS ; LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER TRANSSIBÉRIEN ; CELLE DE CHAUSSÉES STRATÉGIQUES.—UN MONUMENT A L'EMPEREUR NICHOLAS.—On mande, de Shanghai, que le gouvernement russe fait de grands préparatifs en vue de commencer, au printemps, la construction du chemin de fer transsibérien. Les travaux seraient entrepris, simultanément, à Tomsk, Stretensk et Vladivostock.

L'administration militaire a reçu l'ordre supérieur de hâter les travaux de construction des chaussées stratégiques dans les provinces occidentales de la Russie. Ces travaux devront être terminés au printemps prochain.

On va élever, en Russie, un monument à l'empereur Nicolas. On a choisi comme emplacement l'endroit des rives du Danube où l'armée russe passa le fleuve en 1828.

ALLEMAGNE.—LA MARINE DE GUERRE ; SON RÔLE EN CAS D'HOSTILITÉS.—Dans une des dernières séances du Parlement, M. Rickert (progressiste) a dit que les relations commerciales de l'Allemagne n'exigeaient aucune augmentation de la flotte militaire ; que l'on ne savait pas encore quelle était la valeur réelle des grands cuirassés. Il a aussi fait remarquer que, dans une guerre navale contre l'Angleterre ou la France, l'Allemagne serait obligée de rester sur la défensive, et que, pour cela, ses forces actuelles suffisaient entièrement.

Le contre-amiral Heusner a exposé que l'on ne pourrait pas défendre les côtes de l'Allemagne d'une façon offensive, si l'on n'était pas en état de remporter une victoire en haute mer au moyen de grands cuirassés. Il l'est aussi attaché à démontrer que le nombre des officiers supérieurs de la marine devait être augmenté, vu que l'Allemagne n'avait que 11 amiraux sur 559 officiers, tandis que la France en avait 48 sur 1,625 officiers, et l'Angleterre 75 sur 1,423 officiers.

UNE MISSION FRANÇAISE.—NOUVELLE DES SOIXANTE MISSIONNAIRES PARTIS POUR ÉVANGÉLISER L'AFRIQUE ÉQUATORIALE.—Depuis dix-huit mois, on n'avait pas reçu de nouvelles des soixante missionnaires français partis, depuis six ans, pour évangéliser l'Afrique équatoriale, sous la direction de M. Léon Lavinhac, sur les bords du lac Nyanza, de M. Bridoux et du capitaine Jaubert sur les rives du lac Tanganyka.

Après le départ des troupes égyptiennes, ils sont restés dans les nombreux villages créés par eux ; ils ont protégé des missionnaires protestants et des marchands anglais. Un roi du pays, Nwanga, fils de Nitées, ayant été chassé du trône par un compétiteur, se réfugia chez les missionnaires. La fortune lui ayant redevenue favorable, il reconquit son Etat, et il est, aujourd'hui, l'un des plus ardent, défenseurs de ceux qui l'ont protégé.

Pour prendre après dîner, afin d'activer la digestion, les Pilules d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

Preston's "Hed-Ake" est un remède *certain* et *immédiat* pour la nervosité, la névralgie, la dyspepsie et les maux de tête chroniques. Demandez le à votre pharmacien ; soyez gérés pendant que vous attendes ou faites vous rembourser.

ADAM.—Décédé hier matin, mardi, 28 janvier, 1890, à 3 heures 20 minutes, à l'âge de 46 ans, JOSEPH EDOUARD ADAM. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Adam, Lefaure, Obenning, Durand, V. A. Jard, Archiard et Frank B. Leefe sont priés d'assister à son funérailles qui auront lieu cette après-midi, mercredi, à 4 heures précises. Le convoi partira de ses dernières demeure, rue Port, entre Casualty et Grande-Hommes.

MESSE FUNÈBRE.

Une grand'messe sera chantée, mercredi prochain, à 9 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de JUSTIN CATHALA. Les amis de sa veuve, ainsi que la communauté des Petites Sœurs des Pauvres, sont invités à y assister.

De la part de sa veuve. 26 janv—3t

Représentation extraordinaire
—Au bénéfice de—
L'UNION FRANÇAILE,
Ce soir, mercredi 29 janvier.

Le public est informé que l'entrée aux Secondes de sera par les grands escaliers de la rue Bourbon, et non par la rue Dauphine. Il est également informé qu'il reste encore des sièges réservés dans toutes les parties de la salle, qu'on peut retenir au bureau de location de Théâtre, 135 rue du Canal de 9 à 4 heures, et ce soir, à partir de 6 1/2 heures, au contrôle de l'Opéra.

29 jan—1f

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.
Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de
M. W. CRANE,
Oakville, comté Napa, Californie.
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.
P. M. FORGET,
21mars— 150 rue Royale, près St-Pierre.

Présentant recommandé à I. D. BISHER de Pittsburg, je suis le seul agent autorisé pour la vente du CHARBON BISHER dans ce marché, et je suis maintenant prêt à vendre aux plus bas prix.

JAMES SWEENEY,
24 janv—du 1er fév

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des population françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement : $2 50 par an.
Bureau-Rédaction : 14 QUAI DE LA MÉGISSERIE
Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux lustant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différents préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, il que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai surcroît joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; puis ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, par Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Redlee, de Berlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est dûe à l'impureté du sang, ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salsepareille d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

GALLEGOS.
VIN PUR de la Californie à 50c le gallon.
BENNY E. VILLERE,
Marchand de vins et liqueurs, avec
EDGAR DELÉRY,
Pharmacien, 855 Dauphine coin Kerlerec
N. B.—Aussi le "IMD VIN FEBRIFUGE" du Dr C. Delery, remède infaillible contre les fièvres intermittentes, rebelles, etc.
Sem—1an—Dim Mar. Jeu.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverte de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. Ils ont de dettes ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er janvier 1890.

Liste de publication.

Arsenton Cles, Pierre Abadie
Barbeat, Jean Elisée (ses héritiers)
Bell, Louis
Castets, L.
Cayot, Jacques
Chartre, Lucien
Dausat Brochard (époux)
De la Tenche, Victor
Armand
Dupuy, Félix
Etienne le
Fauchel, L.
Fauchel, Lucien
Faraldo
Franche, Romain
Franschi, Jean-Bap
Fleutiste
Fourcade
Garlie, Claude Fran-
Hendet, Lucien
Lapoite, Antoine
Mairie, Pierre Louis et Raymond
Lopez, Henry (époux)
Marchal, Eugène
Margesanne, Jean (époux)
Parigot, Lavplace Jean
Ménagart, Benjamin
Rousseau, Hippolyte
Jean Paul
Schwartz, François Joseph
Willette, Anatole Florent

LETTRES.

Cabon, Mathilde
de Guipperville
Dambielle, Pascal
Mlle Gauthier Irma
Langlois Alexandre

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont mentionné à mon bureau des actes dressés en Louisiane, du décès de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er janvier 1890.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

THE FIREMEN'S
INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)
Bureau : No 49 rue du Camp.
QUINZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Art. 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1889 :

Primes reçues pour risques d'incendie		$ 86,007 46
Ajoutés: primes non expirées pour 1887	$21,907 61	
Sauvetages et profits et pertes	1,689 29	23,596 90
		$109,604 36
A déduire:		
Pertes par les incendies	$33,261 13	
Réassurances	7,509 40	
Primes remboursées	5,709 69	
Commissions et courtage	3,346 29	
Dépenses, généralités, taxes encourues et intérêts	16,156 49	
		66,076 00
		$43,528 36
Réservé pour pertes non réglées		925 00
Intérêt payé le 1er juillet 1889		7,646 79
Intérêt et dividendes déclarés en janvier		11,332 54
Réservé pour primes non acquises pour 1889		20,006 67
Au fonds de réserve